



LE COQUADIT

JOURNAL DE LA COMMUNE DE PAUDEX / N° 25 / DÉCEMBRE 2016

IMPRESSUM: ÉDITION MUNICIPALITÉ DE PAUDEX

PAUDEX MÉRITE D'ÊTRE CHOYÉ

Chers citoyens de Paudex:
Nouvelle formule du *Coquadit*, nouvelles autorités, nouveau bureau du Conseil communal... On peut se demander «mais que va faire de neuf, un nouveau bureau?» Oh, bien sûr, il va apporter quelques nouveautés cosmétiques en fonction des progrès de l'informatique. Ajouter par-ci par-là sa touche personnelle, mais surtout, il continuera à faire ce pour quoi il a été élu. Nous allons pérenniser les liens créés par nos prédécesseurs, entre l'exécutif et le législatif. Des liens qui ont permis de travailler dans une optique de respect mutuel, mais non sans critiques et débats. Nous allons tout faire pour que les conseillers et conseillères communaux puissent faire leur travail dans les meilleures conditions possibles. Car une commune ne marche bien que si tous les acteurs de la société: municipaux, conseillers, personnel communal, bénévoles de toutes sortes, peuvent travailler dans un esprit commun pour le bien de la commune. Le travail du président, avec son bureau, consiste à offrir à l'ensemble des acteurs politiques de la commune des conditions optimales pour que les débats soient des plus sereins au sein de notre Conseil communal. Nous veillons à la bonne transmission des documents de travail entre le greffe et les conseillers et conseillères communaux. Notre travail consiste aussi à mener à bien les votations et élections à Paudex. Ces tâches, j'entends les mener, avec toute l'équipe du bureau, au plus près des intérêts de Paudex. Car Paudex est une merveilleuse commune qui mérite d'être choyée.

JEAN-PHILIPPE CHAUBERT
Président du Conseil communal

LA MUE DU COQUADIT

Le premier numéro du *Coquadit* date du 1^{er} novembre 2005 et sa dernière livraison de juin 2016. A raison de deux éditions par année, ce sont 24 numéros qui ont paru, fidèles aux objectifs fixés: être une passerelle entre les habitants de Paudex et les autorités. Normal qu'au bout de dix ans, les choses changent. Pas dans son esprit, *Le Coquadit* restant ce qu'il est: un journal reflétant la vie communale. Par contre, son aspect se modernise. La quadrichromie est introduite à chaque page; les photos et les articles sont présentés selon le goût du jour. Ce qui redonne un coup de jeune à notre titre. Côté information, la Municipalité et le Conseil nous font part des réalisations et projets communaux et la rédaction traite de sujets plus généraux. Dans ce premier numéro par exemple, le quartier en construction du Vallon de la Paudèze fait l'objet d'une double page pour en expliquer la genèse, l'histoire et sa réalisation. A chaque fois, une double page sera consacrée à un objet communal particulier.

Enfin, *Le Coquadit* se veut aussi un lieu de dialogue. Si vous avez une idée sur un sujet ou un autre, concernant de près ou de loin la commune, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction. Elle accueillera volontiers vos suggestions sous la forme la mieux appropriée au journal et au sujet. **CLAUDE QUARTIER**



Le Vallon de la Paudèze en construction. Il aura fallu dix ans pour en arriver là.

LÉGISLATIF

LE BUREAU DU CONSEIL

Pour la législature 2016-2021, le bureau du Conseil est composé de Jean-Philippe Chaubert, président; Marlyse Zwicky, scrutatrice et Pierre-André Di Natale, scrutateur. Caroline Genovese en assure le secrétariat.

Les tâches du bureau sont résumées aux articles 21-24 et 45 du Règlement du Conseil communal.

* Le bureau du Conseil est composé du président et des deux scrutateurs.



Le bureau du Conseil (de gauche à droite): Jean-Philippe Chaubert, président; Marlyse Zwicky, scrutatrice; Caroline Genovese, secrétaire et Pierre-André Di Natale, scrutateur.

* Il est chargé du contrôle de la rédaction du procès-verbal. Il veille à ce que les archives de la commune soient tenues en bon ordre, les rapports des commissions et les pièces qui s'y rattachent classés et conservés avec soin et les registres tenus à jour. Il préside à la remise des archives d'un secrétaire à son successeur.

* Le bureau est chargé de la police de la salle des séances.

* Les commissions ad hoc sont, en règle générale, nommées par le bureau, qui en désigne le président.

Nommer les commissions est une prérogative importante. Dans une petite commune comme Paudex, où la majorité des préavis ont plus une teneur technique que politique, le choix se fait le plus souvent en fonction des compétences des gens en la matière. **SP**

NOS DÉLÉGUÉS

COMMISSIONS PERMANENTES DE LA MUNICIPALITÉ

Les commissions permanentes comptent aussi des experts hors Conseil communal.

La Municipalité élit des commissions permanentes pour la seconde dans ses tâches. Les membres de ces commissions ne sont pas forcément municipaux ou membres du Conseil.

COMMISSION SOCIALE COMMUNALE

Arielle Martin (présidente), Virgine Goy, Pascal Ternon, Luc Viand, Ariane Bonard.

COMMISSION DE NATURALISATION

Gérald Fontannaz (président), Farhad Kehtari, Patricia Khelidj, Jean-Louis Rossignol, Béatrice Ternon.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Stéphane Flückiger (président), Konstantinos Dell'Olivo, Marlyse Zwicky, Emmanuelle Couvoisier.

COMMISSION D'URBANISME

Jean-François Spring (président), Arielle Martin, Farhad Kehtari, Albert Micotti, Michel Recordon, Jean-Lou Rivier, Emmanuelle Couvoisier.

COMMISSION MIXTE – PARCELLE 256 ET RIVES DU LAC

Liliane Enz, Christian Frigerio, Anne Claude Künzi Hofmann, Arielle Martin, Jean-François Spring.

DÉLÉGUÉS À LA COMMISSION RÉGIONALE PCI

Gérald Fontannaz, Pierre Esteve, Luc Tritten.

DÉLÉGUÉS À LA COMMISSION DU FEU (SDIS)

Gérald Fontannaz, Gianfranco Farinelli.

POLICE – COMITÉ DIRECTEUR

Gérald Fontannaz.

POLICE – CONSEIL INTERCOMMUNAL

Jean-François Spring. **SP**

COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL COMMUNAL

Les commissions permanentes sont élues par le Conseil communal pour une année ou pour la durée de la législature. Leurs tâches sont définies dans le Règlement du Conseil (RC).

COMMISSION DE GESTION. Elle est élue pour une année et les membres sont rééligibles (Art 41 RC). Membres: Jean-Marc Rüegger, président; Maurizio Alba (N), Jean-Marc Desbaillets, Gianfranco Farinelli, Anne Claude Künzi Hofmann (N). Deux nouveaux membres ont rejoint cette commission (N).

COMMISSION DES FINANCES. Elle est élue pour une année et les membres sont rééligibles (Art 42 RC). Membres: André Crousaz, président; Daniel Chappuis, Franziska Chaubert, Mohammed Khelidj, Olivier Maillard. Aucun nouveau membre par rapport à l'an passé.

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE D'IMPÔTS ET TAXES. Elle est élue pour la durée de la législature (Art 44 RC). Membres: Daniel Zahnd, président; Jasmine Baudois Pichard, Bettina Dürrenmatt.

COMMISSION CONSULTATIVE D'URBANISME. Elle est élue pour la durée de la législature (Art 43 RC). Membres: Liliane Enz, William Baer, Alexandre Berthet, Marianne Quartier, Luc Viand.

POLICE – CONSEIL INTERCOMMUNAL. Laurent Witschi, Jean-Louis Rossignol.

ASSOCIATION TAXIS LAUSANNOIS. Gérald Fontannaz, Anne Claude Künzi Hofmann, Thomas Dietler. **SP**

FINANCES COMMUNALES

PLAFONDS D'ENDETTEMENT ET DE CAUTIONNEMENT POUR 2016-2021

Pour 2011-2016, le plafond d'endettement était de CHF 13 000 000.– et celui de cautionnement de CHF 1 000 000.–. Pour 2016-2021, compte tenu des investissements prévus, ces plafonds devront être augmentés.

PAR SERGE REICHEN, SYNDIC

Une commune est dépositaire d'un patrimoine, hérité ou acquis, financé par les deniers publics. Un des rôles premiers d'une commune est de préserver et de développer son patrimoine. Elle doit donc définir ses besoins d'investissements et ces derniers ont un coût. Le montant pour les financer est souvent supérieur au volume de trésorerie annuelle généré par les rentrées. Il faut donc parfois recourir à l'emprunt.

Au début de chaque législature, les communes déterminent les plafonds d'endettement et de cautionnement. Elles en informent le département cantonal en charge

des relations avec les communes, qui en prend acte. Ce plafond est valable pour toute la législature et ne fait l'objet d'une demande d'autorisation auprès du Conseil d'Etat que s'il est augmenté en cours de législature.

PLAN D'INVESTISSEMENT ET AUTOFINANCEMENT

Afin de déterminer ce plafond, la municipalité s'appuie sur le plan quinquennal des investissements prévus pour la législature 2016-2021, ainsi que sur la réunion d'un ensemble d'hypothèses relatives à l'évolution du compte de fonctionnement permettant d'établir la marge d'autofinancement

prévisionnelle pour chaque année de la législature à venir. L'écart entre le montant des investissements prévus et la marge d'autofinancement indique la variation de l'endettement. Dans le cadre de ces plafonds, l'Autorité cantonale de surveillance des finances communales établit un ratio intitulé «quotité de la dette brute», qui va de très bon à inquiétant (très bon/bon/moyen/mauvais/critique/inquiétant). Pour la législature passée 2011-2016, le plafond d'endettement de notre commune était de CHF 13 000 000.– et celui de cautionnement de CHF 1 000 000.–.

Pour la législature à venir, compte tenu des investissements prévus (rénovation et agrandissement des bâtiments scolaire et administratif, bus à haut niveau de services, travaux d'assainissement etc.), ces plafonds devront être augmentés.

Les montants définitifs ne sont pas encore déterminés et ceux qui souhaitent plus de détails, peuvent consulter le préavis 10-2016, soumis au Conseil communal le 21 novembre, sur le site internet de Paudex. Quant au ratio «quotité de la dette brute», nous pensons que Paudex devrait se situer au niveau moyen, ce qui est acceptable.

Par le calcul de ce plafond, il est donc possible de déterminer le cadre financier dans lequel les autorités peuvent proposer des décisions au Conseil communal sans mettre en péril la situation financière de la commune.

MUNICIPALITÉ 2016-2021: STABILITÉ

Pas de révolution. Les anciens municipaux ont repris leur dicastère et le nouvel élu, Jean-François Spring, a pris le dicastère laissé par Alain Meystre, démissionnaire.



SERGE REICHEN
SYNDIC
Administration générale, finances



ARIELLE MARTIN
Affaires culturelles, écoles, églises, espaces publics et aménagements urbains, social, sport et jeunesse



JEAN-FRANÇOIS SPRING
Aménagement du territoire, bâtiments, urbanisme



GÉRALD FONTANNAZ
Energie et environnement, espaces verts, ORPCI, police, SDIS, vignes – voirie



FARHAD KEHTARI
Assainissement, informatique, marché de l'électricité, services industriels, travaux

BUREAU VAUDOIS D'ADRESSES

TRANSMISSION DES DONNÉES

Le Bureau vaudois d'adresses (BVA) distribue les envois institutionnels, publicitaires et informatifs. La fondation est sans but lucratif et emploie des personnes handicapées.

Pour ce faire, le BVA utilise nos données personnelles: nom, prénom, sexe, date de naissance, état civil et adresse. Vous pouvez demander que ces données ne soient pas transmises au BVA. Pour bloquer le transfert, s'adresser à l'administration communale. **SP**

LE VALLON DE LA PAUDÈZE

UN PROJET DE LONGUE HALEINE BIENTÔT ABOUTI

Centre Patronal, Nespresso, résidence Grand Large: Paudex a connu quelques chantiers importants ces dernières années. Aujourd'hui, celui du Vallon de la Paudèze frappe par son emplacement, sa densité et sa complexité.

PAR CLAUDE QUARTIER

Qui aurait cru que cette parcelle très en pente entre la route de la Bernadaz et la Paudèze, longtemps en friche, allait accueillir neuf immeubles locatifs totalisant 67 appartements? Il faut voir le premier immeuble construit et les murs des autres s'élever au milieu des grues et des ferrallages pour y croire. Et pourtant, on a bien tort d'être surpris puisque le chantier est conforme au Plan de quartier du Vallon de la Paudèze, accepté en février 2009 par le Conseil communal d'alors.

DIX ANS POUR RÉALISER LE PROJET

La parcelle du Vallon de la Paudèze fait environ 12 000 m². C'est une surface constructible importante dans cette région de l'agglomération lausannoise où l'on manque de terrains et de logements. Quatre propriétaires en possèdent chacun une partie. Un premier projet de zone villas est envisagé, mais tombe dans l'oubli, sauf pour une, construite tout au coin supérieur de la parcelle, pour profiter de la vue par-dessus le viaduc.

Exit les villas, reste le terrain. Un promoteur s'y intéresse pour un projet de locatif. Fort bien. Mais avant toute chose, il faut un plan de quartier pour regrouper les parcelles individuelles et en faire un tout cohérent permettant la construction de l'ensemble. D'autre part, le terrain très en pente doit être soigneusement ausculté pour déterminer s'il est constructible ou non et à quelles conditions.

Nous sommes en 2007, les études géologiques commencent parallèlement aux études des urbanistes et des architectes. Le Plan de quartier fixe le nombre de bâtiments,

leur implantation, leur volume, leur hauteur hors sol en fonction de l'indice d'utilisation du sol admis, 0,8 en l'occurrence. Rappelons que l'indice d'utilisation du sol est le rapport entre la somme des surfaces de plancher déterminantes et la surface de terrain déterminante, dans notre cas 9277 m². La surface de plancher est donc de 7422 m² répartis entre la surface habitable de 6880 m², soit un potentiel de 153 habitants, et 542 m² de plancher pour des activités diverses, soit un potentiel de 16 emplois. Au total, 7422 m²: on retombe sur nos pattes.

Cette surface de plancher est répartie entre neuf immeubles. Il y a un long immeuble de 25 appartements en bas de la parcelle. Il est déjà construit et partiellement habité. Il est relié à la route du Simplon pour le trafic qu'il engendre (piétons, voitures ou autres). Au-dessus, il y a huit immeubles en voie de réalisation, soit 56 appartements en tout. L'accès automobile de cette partie du quartier se fera par la route de la Bernadaz.

Le Plan de quartier fixe donc les bases de la réalisation, le cadre dans lequel les promoteurs et architectes vont devoir travailler. C'est un document essentiel qui ne dit rien ou presque de l'architecture, qui n'entre pas dans les détails de construction et de dessertes. Sur le plan, seule l'enveloppe des immeubles est représentée, ainsi que le périmètre de construction et les principes d'accès. Ces données sont impératives et le permis de construire délivré après la levée des oppositions doit toutes les intégrer. Donc ce que l'on voit aujourd'hui sortir de terre est conforme au Plan de quartier du Vallon de la Paudèze. Il a été mis à l'enquête en novembre 2008 pour être adopté par le Conseil en février

2009, après avoir reçu l'indispensable aval du canton. Comme quoi des décisions prises il y a bientôt dix ans ont une influence bien des années plus tard.

Tout n'est pas figé pour autant. En cours de réalisation, la répartition et la destination des locaux peuvent changer. Ce qui donne lieu à des enquêtes complémentaires, sans toutefois modifier l'essentiel, qui est l'enveloppe des bâtiments et l'indice d'utilisation. Ainsi, pour répondre aux besoins du marché, les appartements sont devenus plus petits et



Les bâtiments de la deuxième et troisième rangées en constructions et tout n'est pas encore résolu.

plus nombreux, sans que la surface de plancher augmente. L'attribution des surfaces d'activité a aussi évolué.

UN RÈGLEMENT DÉTAILLÉ

Le règlement du Plan de quartier donne plus de détails concernant les dessertes et les aménagements. À côté de choses importantes concernant les cheminements, les places de parc, les aménagements intérieurs du quartier, il a des exigences minuscules comme la plantation de trois arbres fruitiers au milieu

de ces immeubles hyperurbains, en précisant même la variété de pommier à planter, la pomme Bally à cuire en l'occurrence. On croit rêver!

Reste à optimiser l'interface entre le nouveau quartier de la Paudèze et le carrefour de la Bernadaz au nord du passage sous voie. Etudes et négociations sont en cours. Une solution devrait être trouvée d'ici à la fin de l'année. La pose d'un radar au lieu d'une boucle pour détecter les véhicules venant du chemin de Bochat a déjà un peu amélioré les choses.

QUELQUES DATES

- 1987** Selon le plan général d'affectation, le secteur du Vallon de la Paudèze est en zone à construire.
- 2006** Nouvelle définition de l'aire forestière le long de la Paudèze.
- 2007** Le Plan directeur cantonal est adopté. Il exige que l'urbanisation se fasse dans les centres, que les quartiers d'habitation soient attractifs et que la mobilité multimodale (transports publics et individuels) soit respectée. Le plan du Vallon de la Paudèze doit répondre à ces exigences.
- 2008** Mise à l'enquête du plan de quartier du Vallon de la Paudèze.
- 2009** Adoption du plan de quartier et de son règlement par le Conseil.
- 2010** Equipement du quartier par la commune, pour les eaux usées, eaux claires, eau potable et défense contre l'incendie. Coût: CHF 516 000.– (financement, taxe de raccordement).
- 2010** Mise à l'enquête pour l'immeuble en bas de parcelle pour 18 appartements. Puis enquête complémentaire pour passer à 25 appartements.
- 2012** Equipement électrique du quartier par la commune. Coût: CHF 100 000.– (taxe de raccordement).
- 2012** Mise à l'enquête pour les huit immeubles de la tranche nord.
- 2016** Mise à l'enquête complémentaire pour transformer les trois surfaces commerciales en résidences parahôtelières.
- 2016** Enquête complémentaire pour la rampe d'accès aux huit immeubles et le changement de typologie des appartements, pour faire davantage de logements plus petits.
- 2017** Fin des travaux.

STABILITÉ

ARRÊTÉ D'IMPOSITION POUR 2017

Le taux d'imposition ne varie pas. A 61,5 il reste bas par rapport à la moyenne du district.

Bonne nouvelle: rien ne change! En matière d'impôts, le statu quo est appréciable, surtout si on est au plus bas, comme nous le sommes à Paudex. Juste pas sur le podium, car nous occupons la quatrième place sur les 18 communes du district de Lavaux-Oron. Le taux d'impôt est de 61,5 pour une moyenne de 68 dans le district. Lutry, avec 55,5, est imbattable. Pully et Bourg-en-Lavaux sont très proches de nous, avec 61. En queue de liste, les petites communes rurales, avec un taux de 76, voire 77.

TAUX INCHANGÉS

Ce taux favorable pour le citoyen est-il défavorable pour la commune, qui n'arrive plus à investir et s'enfonce dans les dettes? Pas du tout. La dernière législature a été bénéficiaire chaque année avec, de 2012 à 2015 (les résultats 2016 ne sont pas encore connus), un résultat brut cumulé de 1,6 million d'excédents de recettes. Alors pourquoi ne pas

baïsser les impôts devant ces bons résultats à répétition? Prudence devant les investissements à venir (voir page 3). Si la commune veut rester dynamique, garder ses enfants et offrir aux habitants un cadre de vie agréable, il faut avoir de quoi rénover et innover. D'où la proposition de la Municipalité et de la Commission des finances de maintenir le taux d'imposition à 61,5. Le Conseil a accepté la proposition à l'unanimité (préavis 8-2016).

PAS D'IMPÔTS DE SUCCESSION

Le même taux de 61,5 est appliqué à l'impôt sur le bénéfice et sur le capital des personnes morales. L'impôt foncier est de 70 ct./CHF1000.- pour les immeubles sis sur la commune. Enfin, il n'y a pas d'impôts communaux sur les successions et les donations en ligne directe ascendante et descendante. Tout ceci est valable pour 2017. Un nouvel arrêté est voté chaque année qui, pour entrer en vigueur, doit être approuvé par le Conseil d'Etat. [CQ](#)

CONTRIBUABLE CANIN

IMPÔTS SUR LES CHIENS 2017

Les propriétaires ou détenteurs de chiens sont informés qu'ils doivent annoncer au Greffe municipal jusqu'au vendredi 13 janvier 2017:

- * les chiens achetés ou reçus en 2016;
- * les chiens nés en 2016 (date de naissance exacte) et restés en leur possession;
- * les chiens abattus, vendus ou donnés en 2016;
- * les chiens qui n'ont pas été annoncés;
- * les chiens déjà inscrits en 2016 et antérieure-

TARIF DE L'ÉLECTRICITÉ 2017

Baisse du tarif de l'électricité de 0,06 cts/kWh par rapport à 2016.

Le prix moyen Terre Suisse de l'électricité en 2017 pour les ménages sera de 22 cts hors TVA, soit une baisse de 0,06 cts/kWh par rapport à 2016. En effet, la hausse de 1% de la taxe fédérale pour la promotion des énergies renouvelables a été absorbée par une baisse de l'achat d'électricité et des coûts liés à l'acheminement d'électricité. Les coûts d'entretien et d'exploitation de notre réseau sont restés quasiment stables.

En 2017, la fiche tarifaire propose également les deux tarifs «Simple» et «Double», ainsi que la provenance d'énergie «Tarif Standard», «Terre Suisse», «Terre Romande» et «Terre d'Ici», pour offrir le choix d'une tarification optimale selon l'utilisation et les préférences des consommateurs.

Les services industriels de Paudex sont à votre disposition pour tout complément d'information. [FARHAD KEHTARI, MUNICIPAL](#)



POUR LES ENFANTS

LA CAMPAGNE MARCEL RAJEUNIE



La construction du mur pour remplacer la haie de thuyas disparues.

Parc centenaire et îlot de verdure au cœur du village, la Campagne Marcel est complètement remodelée et rajeunie dans sa partie sud.

PAR GÉRALD FONTANNAZ, MUNICIPAL

La grande haie de thuyas située le long de la route du Lac, qui avait atteint 5 mètres de haut et dont l'entretien était devenu très difficile, a disparu.

Un mur en béton crépi d'environ 1,50 mètre de haut remplacera avantageusement la grande haie arrachée et gagnera en luminosité. Le bruit des voitures dans la Campagne Marcel sera moins perceptible, car diminué par la masse du mur. De la végétation plantée de part et d'autre de ce dernier en atténuera l'aspect austère et des plantes grimpantes s'y accrocheront. Le grand treillis «pare-ballon» a également été éliminé, avec la volonté d'ouvrir ce parc et de le rendre plus visible et attrayant.

Les jeux de balle et de ballon peuvent être pratiqués plus à l'est, sur le terrain de foot-

ball à l'entrée de la commune. La volonté de la Municipalité est de réserver la Campagne Marcel aux jeux d'enfants. Des infrastructures en bois de robinier non traité, d'aspect naturel et aux lignes courbes, remplaceront les jeux actuels vieillissants. Un sol «mou» en copeaux de bois a été préféré aux surfaces synthétiques, certes plus faciles d'entretien, mais peu en accord avec l'esprit bucolique des lieux. La zone ainsi recouverte sera délimitée par des rondins de bois posés verticalement, de hauteur variable, sur lesquels les enfants et leurs parents pourront s'asseoir.

NOUVEAU VISAGE EN PERSPECTIVE

Pour réaliser ces transformations importantes, la Municipalité s'est appuyée sur les compétences du bureau d'architecture L'Atelier du paysage, à Lausanne, qui assure aujourd'hui la supervision du chantier. Gageons que le résultat final donnera un nouveau visage à cet espace vert, le rendra plus visible, agréable, ensoleillé et aéré, pour le bonheur de la population et des enfants en particulier.

PLACE DU 1^{ER}-AOÛT

ÉQUIPÉE ET APPRÉCIÉE DU PUBLIC

Depuis les fortes intempéries de mai 2015, qui avaient provoqué l'effondrement d'une partie de la terre de la place du 1^{er}-Août et du mur de soutènement le long de la Paudèze, des travaux de réparation définitifs ont été effectués l'automne dernier.

À u printemps 2016, nous avons entrepris les travaux d'embellissement. Toute la place a été réaménagée et aplanie. A cause des travaux de réparation, les machines de chantier avaient bien endommagé la surface déjà engazonnée. Une importante couche de terre a été ajoutée, le nouveau gazon semé et des graminées plantées le long de la Paudèze pour agrémenter la place.

Trois tables et bancs en pierre réalisés sur mesure sont disposés à différents endroits de la place. Sur les conseils de Mme Bettina Dürrenmatt, un des bancs dispose d'un emplacement pour les personnes à mobilité réduite. Pour garantir leur solidité, les tables et les bancs sont fixés sur des socles en béton. Le choix de la pierre naturelle, d'un gris pastel, s'entend du fait qu'elle s'harmonise aisément au lac, au gazon et au port.

Un superbe gril aux proportions avantageuses, doté d'un coupe-vent, a également été fixé aussi sur béton au sud de la place, pour le bonheur des amateurs de grillades. Enfin, la place a été équipée de poubelles métalliques, modernes et sobres, disposant de différents bacs pour le tri des déchets. Nous sommes ravis de constater que la place du 1^{er}-Août a déjà été bien appréciée l'été dernier et souhaitons à l'avenir beaucoup de plaisir aux habitants de Paudex ainsi qu'au public. [FK](#)



Gril et tables pour passer un bon moment.



PHOTO: NICOLAS CHRONAKIS

PHOTO: FK

INFORMATIONS DÉCHETS

La déchetterie de Pully-Paudex est victime de son succès. Allez-y aux heures creuses!

Dès le 1^{er} janvier 2017, les horaires de la déchetterie de la Perraudettaz seront modifiés les vendredis: de 9h à 13h au lieu de 15h à 19h. La déchetterie de la Perraudettaz est à la disposition des habitants de Paudex, principalement pour le dépôt des déchets encombrants. Jusqu'à la fin de l'année 2013, le ramassage de ces objets se faisait encore au porte-à-porte à l'aide d'un camion, mais ce service a été supprimé à l'introduction de la taxe au sac en 2014. Depuis, la fréquentation de cette déchetterie est en augmentation constante. Lors du premier trimestre 2012, seuls 49 passages d'habitants de Paudex ont été comptabilisés. Ils se sont montés à 213 à la même période en 2014, et à 354 en 2016. Cette déchetterie, accessible aux habitants de Lausanne, Pully et Paudex, est victime de son succès: il n'est pas rare que des bouchons se forment à l'entrée. Des réflexions sont en cours afin d'optimiser la circulation des véhicules dans cet espace restreint, ainsi que la gestion des différents conteneurs à disposition. Le Service d'assainissement de la Ville de Lausanne, gestionnaire de cette déchetterie, recommande aux utilisateurs de s'y rendre pendant les heures creuses, notamment le mardi matin ou le mercredi ou jeudi en fin de journée.

TRI ET RECYCLAGE

PLASTIQUES. Pour une gestion optimale des déchets plastiques, nous vous sommes reconnaissants de bien vouloir respecter les consignes suivantes.

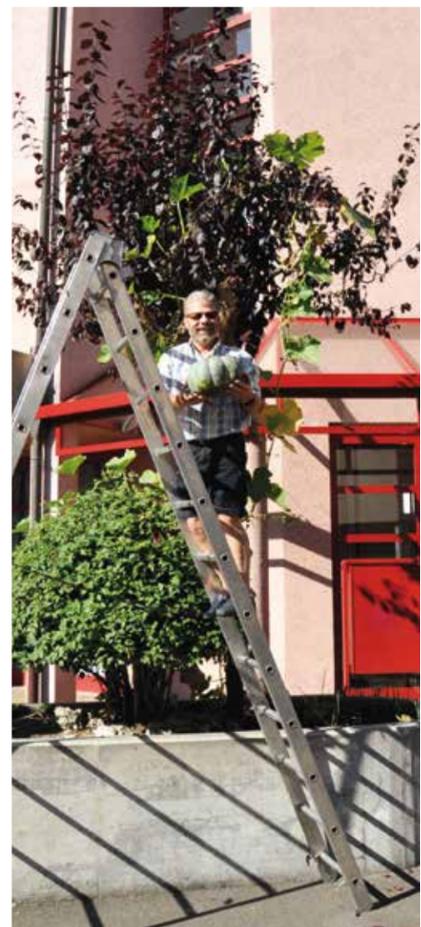


Les flacons (qui contiennent lessive, shampoing, lait, etc.) sont collectés à la Coop et à la Migros: pensez à les déposer lors de vos achats. Ces déchets peuvent également être apportés à la déchetterie de la Perraudettaz. Les plastiques durs de grandes dimensions (par exemple chaises de jardin, baquets) peuvent être apportés à déchetterie. Les plastiques souillés (par exemple barquettes ayant contenu des aliments, même lavées), les plastiques durs de petites dimensions et les films d'emballage sont à mettre dans les sacs taxés en vue de leur incinération. Rappelons que l'incinération, grâce à la valorisation de l'énergie produite sous forme d'électricité ou de chaleur, permet de remplacer des combustibles fossiles (pétrole, gaz, etc.)

TEXTILES. Les habits, chaussures, draps et autres textiles sont à déposer, propres, dans le conteneur TEXAID qui se trouve à l'écopoint de la Bordinette. Ces déchets seront recyclés dans la mesure du possible comme nouvelle matière première ou comme nouveau produit dans le cycle des textiles. TEXAID reverse un montant aux communes en fonction du tonnage de textile récupéré. La Municipalité a décidé de faire don de l'intégralité de ce montant à la fondation Transport Handicap Vaud. Ainsi, celle-ci a reçu CHF 653.- au terme de l'année 2015. [GF](#)

NOUVEAUX HORAIRES

Mardi: de 9h à 13h
Mercredi et jeudi: de 15h à 19h
Vendredi: de 9h à 13h
Samedi: de 8h à 15h.



La courge arboricole de Paudex est belle sans atteindre le poids de la championne suisse, 1053kg!

INSOLITE

UN ARBRE À COURGE OU UNE COURGE DANS UN ARBRE?

Le petit jardinet «Nourriture en partage» au centre du village a porté ses fruits. C'est le cas de le dire. Une plante de courge s'est transformée en liane. Elle a fait de l'arbre voisin son tuteur et une courge a mûri tout là-haut sans que l'on sache bien si on avait affaire à une courge sur un arbre ou un arbre à courge.

Elle a été cueillie et offerte en soupe à la population par la famille Gouget. [CQ](#)

VIE DES ASSOCIATIONS

POURQUOI EST-ON SOLIDAIRE ?

Le 1^{er} octobre à la Maison pulliérane, les associations et les services solidaires se sont présentés au public et les uns aux autres.

Tout d'abord, cette manifestation s'est inscrite dans une histoire. Le Forum Social Régional (FSR) existe depuis plus de quinze ans.

Au début, il rassemblait les associations et les services actifs sur les communes de Belmont, Lutry, Pully, Paudex. Au fil des années, il a visé à l'unité, s'est élargi à l'ensemble de Lavaux avec la venue d'autres organismes. Le but était d'offrir une plateforme d'échanges et de collaborations et de permettre aux uns et aux autres de mieux se connaître, d'échanger des idées et des savoir-faire.

Ensuite, le FSR, par son président, s'est lié au service «Présence et solidarités» de l'EERV/

Lavaux, qui organise périodiquement des cycles de conférences portant sur des questionnements ou des sujets de fond autour de la solidarité. Cette articulation entre «le rendre-service-pratique» et le «pourquoi-aufond-est-on-solidaire?», entre l'engagement associatif et la prise en compte des valeurs, nous a conduit à la mise en place d'une journée où la convivialité côtoie la réflexion, en sollicitant la contribution des acteurs sociaux et de deux conférenciers.

RENCONTRES, PARTAGE ET CONFÉRENCES

Cette manifestation a été prévue pour un large public de nos communes de Lavaux. Les services et associations se sont présentés à travers leurs stands et leur documentation. Ce fut une belle occasion de découvrir nos richesses, nos ressources, de s'informer, de se rencontrer et de partager. Les deux conférenciers, le professeur Jacques Besson, «Neurosciences et solidarités» et le professeur Olivier Amiguet, «Quelles motivations pour



De nombreuses personnes sont venues «récolter les perles de la solidarité» car, selon Jacques Besson, «on ne peut pas être heureux seul!»

quelles solidarités?», ont été absolument remarquables, intéressants et stimulants. Ainsi, la journée fut en tout point réussie. [FAUSTO BERTO, PRÉSIDENT DU FSR RESPONSABLE DE «PRÉSENCE ET SOLIDARITÉS/LAVALUX»](#)



Lutry: la cérémonie de remise du drapeau au SDIS Ouest-Lavaux.

REVUE DES POMPIERS

Le SDIS Ouest-Lavaux a cinq ans!

Le 8 octobre dernier a eu lieu à Lutry la première revue quinquennale du Service de défense incendie et de sauvetage (SDIS) Ouest-Lavaux. Cette entité est née le 1^{er} janvier 2014 de la fusion des SDIS de la Porte de Lavaux (Lutry et Paudex) et de la Paudèze (Pully et Belmont). Cette manifestation a permis à nos sapeurs-pompiers de réaliser des démonstrations d'extinction de feux divers et variés, d'exposer leurs différents

véhicules d'intervention et de répondre aux questions du public. Les jeunes sapeurs-pompiers de Paudex, qui fêtent leurs 25 ans d'existence, étaient également de la partie, utilisant avec compétence et application motopompes et autres lances à incendie. Les anciens pompiers de Lutry ont ressorti à cette occasion une vieille pompe à bras datant de 1910 et en parfait état de fonctionnement. Tous les participants ont ensuite défilé en bon ordre le long des quais de Lutry pour se rendre dans la cour du collège du Grand-Pont pour assister à la partie officielle. Cela a été l'occasion pour les autorités de remettre solennellement au SDIS Ouest-Lavaux son nouvel étendard. [GF](#)

LA POLICE INFORME

La sécurité, c'est aussi bien s'informer. La Police Est lausannoise publie chaque mois un bulletin d'information contenant des statistiques, des articles thématiques, des conseils avisés et des renseignements utiles. Le BIM est disponible en version papier à l'administration communale de Paudex, et en téléchargement sur le site www.police-estlausannois.ch. [GF](#)



LES JEUNES ET LES CHASSEURS

PASSEPORT VACANCES:
LA DÉCOUVERTE DE LA FAUNE

Des peaux de bêtes et des crânes! On s'est cru des chasseurs.

Moi, Julien, 10 ans, j'ai mangé du cerf et du sanglier! Et j'ai aimé!

Cet été, je me suis inscrit au Passeport vacances. J'avais choisi l'activité «Découverte de la faune». On avait rendez-vous à la Commune de Paudex le matin à 9h. On est montés tous ensemble dans un minibus de la PC jusqu'au Refuge des Quatre Croisées. Là, un garde-faune du canton de Vaud nous attendait, M. Stéphane Mettraux. C'est un monsieur qui adore les animaux, il les connaît super bien! Il y avait aussi la Diana d'Oron Lavaux.

M. Mettraux a un énorme pick-up super bien équipé, avec un projecteur sur le toit, un treuil et une caisse pour son beau braque de Weimar. Il nous avait apporté tout plein de matériel: des peaux de bêtes, des crânes d'animaux qu'il avait préparés lui-même,

des jumelles qui peuvent même voir la nuit... Ensuite, on est partis à la découverte de la forêt. Les chasseurs avaient caché des animaux empaillés et on devait les trouver. C'est super difficile. Il y en a, on dirait des feuilles!

A midi, on a grillé des saucisses. Les chasseurs avaient aussi apporté du cerf et du sanglier. On a pu tout goûter et, moi, j'ai bien aimé. L'après-midi, on est repartis en forêt pour une traque avec les chasseurs et les chiens. Comme ce n'était pas la saison de la chasse, c'était juste pour regarder des animaux. Il fallait rester tout tranquille et ne pas faire de bruit! Et pour finir, on a pu tirer à la carabine à plomb sur des petites cibles en carton, mais ça, c'est difficile!

Un grand merci à Ludovic Terry de la voirie et à Nicolas Chronakis de l'administration, qui ont su motiver tout le monde pour cette superbe journée dans la nature!

ARIELLE MARTIN, MUNICIPALE

COUP DE CHAPEAU
À VANESSA MAURER

Le soir du 27 août 2016, Vanessa Maurer a réussi avec sa mini-association à transformer la Campagne Marcel en un magnifique cinéma de verdure. De nombreuses familles étaient là, avec leurs chaises longues, leurs couvertures et autres coussins. Pique-niques, sandwiches, pop-corn et glaces étaient également au rendez-vous. C'était la joie pour tout le monde! Comment imaginer une plus belle soirée de rentrée scolaire!

La projection de *Snoopy et les Peanuts* a enchanté toute l'assemblée et l'on est reparti avec de quoi philosopher et dialoguer en famille. En tout cas, longue vie à l'Open Air de Paudex et merci de tout cœur à Vanessa Maurer et à toute son équipe pour cette énergie sans pareille! AMA

rière. De plus, sa puissance peut être diminuée après minuit, lorsqu'il y a moins de fréquentation.

DES LED AU PORT

Les premières bornes à LED ont été installées au port de Paudex. Esthétiques et robustes, elles diffusent une lumière harmonieuse sur les digues et aux alentours du port. Le chemin de la Paudèze a aussi des candélabres à LED, les mêmes qu'à Lutry, pour diminuer les coûts. Selon le fonctionnement de ces lanternes, qui paraît prometteur, nous équiperons graduellement tous nos candélabres en gardant le cachet de notre éclairage Montmartre. FK

LUMIÈRES URBAINES

ÉCLAIRAGE À LED

Les éclairages à LED ont beaucoup progressé. On les trouve notamment dans l'éclairage public et la signalisation.

La LED est bien adaptée à l'éclairage public: fiabilité, économie d'énergie d'environ 50%, grande efficacité lumineuse, disponibilité dans différentes colorimétries aux caractéristiques intéressantes. La LED permet un éclairage ciblé des zones concernées. Composée de plusieurs cellules directionnelles, elle offre un éclairage symétrique ou asymétrique afin de n'éclairer que les endroits souhaités et d'éviter la pollution lumineuse. On peut éclairer la route et le trottoir, mais pas les bâtiments situés à l'ar-

DEUX NOUVEAUX VISAGES
AU SECRÉTARIAT

DÉPART

PIERRE CURCHOD
À LA RETRAITE

Le boursier nous quitte après trente ans d'activité. Tous le regrettent déjà.

Bonne retraite à Pierre Curchod, le boursier de Paudex, qui nous quitte le 1^{er} mai prochain. Trente ans d'activité en chiffres ronds, quatre syndicats à épauler. En un mot, un des piliers de la commune s'en va. Après une formation en fiduciaire puis divers emplois dans le commerce du vin et l'immobilier, le voilà qui débarque à Paudex le 1^{er} avril 1988. A cette époque, l'informatique est balbutiante, la TVA n'existe pas, ni le plafond d'endettement. Le coût de fonctionnement de la commune est de 4,3 millions; en 2015, il a plus que triplé, pour frôler les 14 millions. Tout l'environnement informatique a changé, les relations avec l'Etat ont évolué. Le boursier s'est adapté et a fait profiter de son expérience les municipalités qui se sont succédées.

A 60 ans, n'est-ce pas un peu jeune pour tirer son dernier bilan? Le dernier bilan de la commune, cela s'entend, mais pas celui d'une vie qui s'annonce intéressante. Son épouse et lui ont fondé une petite société de traiteur qui fournit les boucheries en aspics. Il y a là de quoi faire. Côté loisirs, il y a de longues balades à moto en couple sur sa moto Guzzi et, plus calmement, en forêt, avec le chien. Fidèle et efficace au boulot, partant au bon moment pour profiter de la vie, c'est une bonne manière de mener sa barque. Alors, bonne chance à notre boursier qui a su aussi bien boucler nos comptes que rendre service aux syndicats et aux municipaux, et par là même à toute la communauté. CQ



Christine Theytaz.

Apprendre le métier et faire profiter la commune de leurs compétences, tel sont les objectifs des deux nouvelles collaboratrices de l'administration communale.

CHRISTINE THEYTAZ a commencé à la commune le 15 août. Son cahier des charges à mi-temps est le suivant: secrétariat de la voirie et des écoles; responsable des manifestations. Drôle de responsabilité quand on y pense, assumée d'habitude par les sociétés de développement dans de nombreuses communes. Mais Paudex n'a qu'une société locale! Nous sommes trop petits, trop proches de Lausanne, avec un caractère périurbain trop prononcé. Pour éviter de devenir une commune dortoir ou de résidents discrètement cachés derrière leur haie, la Municipalité a toujours investi dans l'animation et la promotion de la vie locale. Pour ce faire, il faut quelqu'un et ce quelqu'un est depuis peu Mme Christine Theytaz.

Mariée, mère de deux filles de 11 et 13 ans, habitant Attalens, elle a travaillé pendant quinze ans dans les assurances, où elle s'est formée. Puis elle a consacré du temps à ses enfants et repris un bénévolat exigeant pendant trois ans à la société de développement



Morgane Senn.

d'Attalens. Ses filles grandissantes, elle a désiré reprendre une activité professionnelle à mi-temps. L'animation et les manifestations, elle connaît! Le travail au sein de l'équipe communal lui plaît. Bonne chance et merci à cette nouvelle employée dont le job a pour but d'améliorer la qualité de vie à Paudex.

MORGANE SENN, 17 ans, est apprentie employée de commerce, à la commune depuis le 1^{er} août. Elle connaît bien la maison, puisqu'elle y avait déjà fait un stage de six mois pendant lequel elle a su convaincre puisqu'elle a été engagée comme apprentie. Ou! Car ce n'est pas chose facile de trouver une place pour une jeune. Morgane a fait une partie de ses classes à La Chaux-de-Fonds et à Moudon, et une année d'OPTI à Payerne. Elle habite chez ses grands-parents à Brenles, un petit village broyard, ce qui implique trois heures de déplacement par jour, ce qui n'est pas rien. Cette première année d'apprentissage a bien commencé. Deux jours de cours par semaine à Payerne: il faut se crocher mais ça marche! Morgane s'intègre bien à l'équipe, car elle aime le contact.

Bonne chance aussi à elle pour ces trois années de formation à venir. CQ



PHOTO: DR.

PROCHES AIDANTS

ILS SONT 58 000 DANS LE CANTON DE VAUD!



Un proche aidant consacre régulièrement de son temps à aider un proche atteint dans son autonomie, afin de lui permettre de continuer à vivre de manière indépendante.

Les cantons romands et Berne se sont associés pour faire du 30 octobre 2016 la journée des proches aidants. Le soutien aux proches aidants est inscrit au programme de la législature du Conseil d'Etat 2012-2017. Paudex s'est associé à cette démarche en accueillant, le lundi 14 novembre dans la grande salle, une conférence organisée par Pro Senectute sur ce thème.

Les proches aidants sont dans le viseur du canton et cela n'a rien d'étonnant si l'on sait que:

- * Dans le canton de Vaud, 20 000 personnes aident un proche presque tous les jours et 58 000 à peu près une fois par semaine;
- * Parmi les personnes de plus de 85 ans, une sur trois est soutenue par un proche;
- * Dans la classe d'âge des 55-64 ans, une personne sur cinq fournit de l'aide à un proche;
- * Les proches aidants représentent 13 % de la population des plus de 15 ans.

Devant une telle masse de travail, il n'est pas étonnant que les cantons unissent leurs efforts pour exprimer leur reconnaissance à toute personne qui consacre du temps à aider un proche. Exprimer de la reconnaissance, mais aussi soutenir et prévenir l'épuisement. La journée du 30 octobre a permis d'informer sur les formes de soutien possibles, faire connaître les fondations et associations qui peuvent apporter de l'aide et soulager les proches aidants. De nombreuses manifestations, conférences, projections, brunch et autres partages, ont permis de diffuser l'information.

Pour conclure, on peut noter que, parmi les motivations des proches aidants, 96% évoquent un lien affectif et 74% déclarent ressentir un sentiment de satisfaction. [AMA](#)

Calendrier de l'Avent décembre 2016



LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1 18.00 - 20.00 Vente de vin Commune de Paudex Bordinette 9	2 UAPE Bordinette 12	3 Famille Chaubert Bernadaz 44	4 Famille Fontannaz Etang 8
5 Familles Simon et Goujet Fontaine 3	6	7 Famille Ternon Bernadaz 40	8	9 Famille Di Natale Lac 7	10 Famille de Landerset Bernadaz 28	11 Famille Coi Etang 4
12 Pharmacie de Paudex Charretaz 10	13	14 Famille Martins Simplon 2	15 Famille Karaliopulos Fontaine 10	16 Immeuble Simplon 47	17 Famille Jaquet Fontaine 6	18 Famille Khelidj Charretaz 12
19 Noël des structures scolaires Cortège aux lampions	20	21 Familles Quartier et Genovese Bordinette 4	22	23		

Dimanche 27 novembre – Feu de l'Avent – Plage de Paudex – 18.00 | Lundi 19 décembre – Cortège aux lampions – Ecole de Paudex – 18.00

INFORMATIONS DIVERSES POUR 2017

COMMUNE DE PAUDEX

ADMINISTRATION ET SERVICES COMMUNAUX

Bureaux

Espace Delamuraz
Route de la Bordinette 5
CP 40 – 1094 Paudex
Tél. 021 791 12 12
Fax 021 791 57 10
syndic@paudex.ch
greffe@paudex.ch
www.paudex.ch
Horaires du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 16h

Greffes municipal, administration générale, service du personnel

Mme Ariane Bonard, secrétaire municipale
021 791 05 48
ariane.bonard@paudex.ch

Aménagement du territoire, naturalisations

Mme Emmanuelle Courvoisier,
secrétaire municipale adjointe
021 791 12 58
emmanuelle.courvoisier@paudex.ch

Contrôle des habitants, bureau des étrangers, registre civique, documents d'identité

M. Nicolas Chronakis, secrétaire et préposé
au contrôle des habitants
021 791 12 12
nicolas.chronakis@paudex.ch
controle.habitants@paudex.ch

Bourse communale

M. Pierre Curchod, boursier communal
021 791 12 35
bourse@paudex.ch
pierre.curchod@paudex.ch

Manifestations, locations de salles

Mme Christine Theytaz, secrétaire
021 791 12 12
christine.theytaz@paudex.ch

Intendance

M. Willy Kettel, intendant
078 860 20 01
willy.kettel@paudex.ch

Voirie

M. Pascal Bessat, 079 818 76 04
M. Raphaël Nicod, 076 369 12 65
M. Ludovic Terry, 079 200 09 36
voirie@paudex.ch

SERVICES UTILES

Accueil familial de jour de Pully- Paudex-Belmont-Lutry

021 721 31 68
Permanence: mardi matin
et jeudi après-midi

Agence d'assurances sociales (AAS)

Avenue de Villardin 2
CP 111, 1009 Pully
021 557 83 95
Ouverture: 7h30-11h30
et 13h30-16h30 (ven 16h)

Cablecom SA

0800 660 800

Centre médico-social CMS Pully-Paudex- Belmont

Place Neuve 4
1009 Pully
021 721 24 44

Centre social régional de l'Est lausannois- Oron-Lavaux CSR

Avenue de Villardin 2
1009 Pully
021 577 84 00

Collège de Paudex

Route Bordinette 7
Salle des maîtres
021 791 13 01

Contrôle des champignons

Jean-Yves Ferreol
Route des Corbessières 4
Chalet-à-Gobet
021 315 42 82

Direction de l'École primaire et secondaire

Collège Arnold-Reymond
1009 Pully
021 577 97 97

École maternelle de l'entraide familiale

Inscription: Marine Frey
Route Bordinette 9
078 771 39 01

Entraide familiale Pully-Paudex-Belmont

www.aef.ppb.ch

Etat civil de l'Est vaudois

Rue du Simplon 18
1800 Vevey
021 557 07 07

Garderie «les petits pas»

Route Bordinette 7
021 721 31 94
Inscription: mardi matin
et mercredi après-midi

Gendarmerie cantonale

Route du Lac 7
021 557 18 21
Mardi et jeudi 8h-11h30

Justice de paix du district Oron-Lavaux

Rue Davel 9
1096 Cully
021 557 82 55

Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois

Rue Caroline 11 bis
CP 7064
1002 Lausanne
021 316 23 11

Office régional de placement (ORP)

Avenue C.-F. Ramuz 43
1009 Pully
021 557 19 10

Office des poursuites Oron-Lavaux

Avenue C.-F. Ramuz 73A
1009 Pully
021 557 83 10

Paroisse catholique

Abbé Modeste
Kisambu-Muteba
Cure catholique
1095 Lutry
021 791 25 49

Paroisse protestante

Pasteur
David Freymond
Le Prieuré, 1009 Pully
021 331 56 73

Police Sécurité Est lausannois

Rue de la Poste 9
1009 Pully
021 721 33 11

Pompes funèbres officielles

Avenue des Figuiers 28
1007 Lausanne
021 315 45 45

Préfecture du district de Lavaux-Oron

Rue du Temple 17
1096 Cully
021 316 07 10

Protection civile

Avenue du Prieuré 1
1009 Pully
021 721 33 43
Administration:
8h-11h30

Ramonage officiel

Stéphane Flückiger
Chemin du Théâtre 1A
1007 Servion
021 903 36 67

Registre foncier

www.rf.vd.ch

Romande Energie Commerce SA

0848 802 900
info@romande-energie.ch
www.romande-energie.ch

Service bénévole Pully-Paudex- Belmont-Lutry

021 728 12 13

Service de la sécurité civile et militaire

Place de la Navigation 6
1110 Morges
021 316 51 00

Service du feu du SDIS Ouest-Lavaux

Urgence 118
lutry@sdis-ouest-lavaux.ch

Services industriels, service de piquet eau et électricité

021 791 12 35
(pendant les heures
de bureau)
021 721 33 11
(en dehors des heures
de bureau et jours fériés)

Swisscom SA

0800 800 800

Unité d'accueil pour les écoliers (UAPE) L'Escale

Route Bordinette 12
021 791 12 12

INFORMATIONS DIVERSES POUR 2017

GESTION DES DÉCHETS

COMMUNE DE PAUDEX

RÈGLEMENT SUR LA GESTION DES DÉCHETS ADOPTÉ LE 4 MARS 2013

Notre guide des déchets recense toutes les informations utiles et nécessaires concernant l'élimination et le recyclage des déchets. Il est à votre disposition à l'administration communale.

Ci-après, quelques extraits.

ORDURES MÉNAGÈRES

Elles doivent obligatoirement être mises dans des sacs taxés, vendus dans la plupart des commerces et à l'administration communale. Les sacs sont déposés en bordure de la voie publique **le mardi et vendredi matin avant 8h**, sauf le 14 avril (Vendredi Saint) et le 1^{er} août (Fête nationale). Les immeubles et les propriétaires sortiront les conteneurs à ordures aux mêmes conditions.

IMPORTANT: Tout ce qui est incinérable d'une longueur égale ou inférieure à 60 cm doit être mis dans un sac taxé 17, 35, 60 ou 110 litres.

PAPIERS – CARTONS

Pour les habitations à plusieurs logements, le papier et le carton doivent impérativement être mis dans des conteneurs, qui seront sortis avant 8h au bord de la voie publique le jour de la collecte. Pour les privés qui n'ont pas de conteneurs, ces déchets doivent être déposés, en paquets ficelés, en bordure de la voie publique avant 8h. Le dépôt en vrac est strictement interdit. Les cartons de grandes tailles doivent être découpés et mis dans les conteneurs ou être apportés aux déchèteries. Le ramassage est organisé deux fois par mois aux dates suivantes: **6 et 20 janvier, 3 et 17 février, 3, 17 et 31 mars, 21 avril, 5 et 19 mai, 2, 16 et 30 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août, 8 et 22 septembre, 6 et 20 octobre, 3 et 17 novembre, 1^{er}, 15 et 29 décembre 2017.**

DÉCHETS ENCOMBRANTS

Trois possibilités sont à votre disposition:

Aux déchèteries, sur présentation d'une carte à commander à l'administration communale:

- **Perraudettaz à Pully:** mardi et vendredi de 9h à 13h, mercredi et jeudi de 15h à 19h et samedi de 8h à 15h.
- **Malley à Lausanne:** lundi à vendredi de 8h à 19h et samedi de 8h à 17h.
- Œuvres caritatives et vide-grenier pour les objets en bon état.
- Collecte payante, sur appel pour les déchets

encombrants de grandes dimensions (CHF 50.– pour au maximum 5 objets d'un volume total inférieur ou égal à 5 m³). Pour bénéficier de cette prestation, prendre contact avec l'entreprise Metraux Transports SA, à Savigny, au 021 784 80 70, et suivre les instructions qui vous seront données.

DÉCHETS SPÉCIAUX

Les produits spéciaux des ménages doivent être ramenés dans les commerces vendant les produits du même type. Leur reprise est gratuite. Vos médicaments sont à rapporter dans les pharmacies, vos piles dans les commerces et vos produits phytosanitaires et de traitement du bois dans les points de vente spécialisés. Certains déchets spéciaux peuvent également être déposés aux déchèteries. **Il est possible par ailleurs de les amener lors des deux journées de récolte de déchets toxiques et dangereux, organisées par Pully, Belmont et Paudex, les premiers samedis de mai et d'octobre.**

DÉCHETS VERTS

Les déchets verts doivent impérativement être conditionnés dans les conteneurs plastiques adéquats et être sortis au bord de la route le mardi avant 10h (sauf le mardi 1^{er} août). En période de taille, des fagots de branchages attachés avec de la ficelle naturelle, de maximum 1 mètre de long et 40 cm de diamètre (maximum 1 m³), peuvent être déposés à côté du conteneur. Les quantités supérieures doivent directement être acheminées à la compostière de la Coulette. Des conteneurs sont à disposition aux déchèteries. Seuls des petits sacs biodégradables sont autorisés (par exemple en amidon de maïs).

AUTRES DÉCHETS

Alu, fer blanc, animaux morts, appareils électriques et électroniques, canettes de boissons, capsules de café en aluminium, déchets inertes, ferraille, huile usagée, PE, PET, piles, pneus, sapins de Noël, textiles, verre: **vous référer à notre guide sur les déchets.**

HORAIRES DE FIN D'ANNÉE

L'administration communale ferme du vendredi 23 décembre 2016 à 16h au mardi 3 janvier 2017 à 8h.

En cas d'urgence uniquement pour une intervention sur les réseaux d'eau potable ou d'électricité, veuillez contacter le service de piquet en appelant la Police Sécurité Est lausannois au 021 721 33 11.

AGENDA

BAL DU PETIT NOUVEL AN
14 janvier 2017

BRADERIE DE PRINTEMPS
du 3 au 5 avril 2017

VENTE DE VIN
15 mai 2017

FÊTE À PAUDEX
23 juin 2017

FÊTE DU 1^{er} AOÛT
dès 19h au Port de Paudex

THÉS DANSANTS POUR LES AÎNÉS
Grande salle de Paudex

LES JEUDIS DE 14H À 17H
19 janvier 2017, 2 février 2017,
2 mars 2017, 30 mars 2017, 4 mai 2017,
1^{er} juin 2017.

Organisés par Pro Senectute

URGENCES

POLICE 117
FEU 118
AMBULANCE 144
POISON 145

**CENTRALE
DES MÉDECINS
DE GARDE
0848 133 133**